**PAVARINI COMPONENTS Srl**
SEDE OPERATIVA e AMMINISTRATIVA
46020 Pegognaga - MN – ITALY
Via Vittorio Foa, 6
Tel. +39 0376 1888088
Fax +39 0376 1888089
www.pavarinicomponents.com
e-mail: info@pavarinicomponents.com

SEDE LEGALE
39100 BOLZANO - BZ – ITALY
Via L.Da Vinci, 12
COD.FISC. e P.IVA: IT-02929500219



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nos fournitures seront réglementées exclusivement par les Conditions générales de Vente suivantes. Toute clause ou condition établie par le Client est nulle et sans effet à notre égard quand elle est en contraste avec une des conditions citées ci-dessous :

1) OBJET DE LA FOURNITURE.
La fourniture comprend exclusivement ce qui est indiqué dans la confirmation de la commande.

2) OFFRES ET COMMANDES.
Nos offres ont une validité de 30 jours, sans préjudice d'une autre disposition. Les commandes consécutives à une offre devront parvenir à la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. dans les délais indiqués sur l'offre et, quoi qu'il en soit, s'ils ne sont pas indiqués, dans un délai de 30 jours à compter de la date de ladite offre.
La société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. se réserve la faculté de ne pas considérer valide sa propre offre une fois que les délais de validité ont expiré.
Toutes les commandes devront spécifier pour chaque type de commande la quantité et la dénomination exacte PAVARINI COMPONENTS S.r.l.
La société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. se réserve le droit de fournir éventuellement ses propres produits fabriqués de façon différente de celles indiquées dans ses catalogues, listes de prix, etc.
Les commandes sont toujours contraignantes pour l'acheteur et le deviennent également pour la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. par l'envoi de la confirmation de la commande, sans préjudice des exceptions visées aux articles 3,5,6.
La société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. n'accepte pas de commandes comportant des pénalités.

3) PRIX.
On entend ceux qui sont en vigueur à la date de l'offre, au cas où les délais n'ont pas expiré ou à la date de l'acceptation de la commande pour les produits de fabrication standard. Pour les types d'exécutions spéciaux ou les non produits en série, les prix seront fixés à chaque fois pour chaque commande et dans ce cas la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. se réserve le droit, relativement à ses propres exigences d'approvisionnement et de production, de fournir un max de 15% en plus ou en moins de la quantité commandée.
Tous les prix s'entendent franco usine PAVARINI COMPONENTS S.r.l., emballage, taxes et impôts exclus.
Si, au cours de la fourniture, des augmentations de matériaux, de main- d'œuvre ou d'autres éléments de coût devaient se produire, la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. a la faculté d'adapter ses propres prix à compter des dates auxquelles ces augmentations se sont vérifiées.

4) LIVRAISON :
   A) La livraison de la marchandise est prévue à l'usine, sans préjudice des dispositions différentes.
   B) La livraison s'entend effectuée quand la marchandise est mise à disposition du client ou quand ladite marchandise est remise au transporteur ou à l'expéditionnaire, départ-usine.
   C) Si le client n'a pas donné d'instructions au sujet de l'expédition de la marchandise ou n'a pas effectué en temps utile le retrait de cette dernière ou, en cas d'impossibilité d'effectuer l'expédition, la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. peut la déposer soit auprès des entrepôts de l'usine, soit aux sièges de vente soit dans des lieux proches, aux frais du client et sans responsabilité pour sa conservation.

5) DÉLAIS DE LIVRAISON.
   Les délais courent à partir de la date de l'approbation du contrat, à condition que l'acheteur n'ait pas d'insolvabilité en cours ; ils sont imputés (calculés) en jours ouvrables et de droit pouvant être prorogés en raison d'événements indépendants de la volonté de la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l.
   Il reste entendu que les délais de livraison indiqués par la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l., même s'ils visent à être respectés si possible, sont toujours et uniquement informatifs et que la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. n'assume aucune responsabilité pour les dommages dérivant des retards de la livraison.
   La société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. aura la faculté, sans préjudice de tout autre droit lui appartenant, soit de proroger les délais de livraison soit de résoudre le contrat sans être tenue à verser toute indemnité que ce soit, dans les cas suivants :
   A) Pour force majeure et pour toutes les causes qui, en tout cas, peuvent retarder le processus de fabrication comme, par exemple : les interruptions du travail, les agitations syndicales, les retards imputables aux fournisseurs, les suspensions des transports, les dysfonctionnements de l'énergie électrique, les incendies, les accidents, etc.
   B) L'insuffisance, les inexactitudes ou les retards de la part de l'acquéreur au cours de la transmission des indications nécessaires à l'exécution de la commande.
   C) Les difficultés d'approvisionnement des matières premières de la part de la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. et de ses fournisseurs.
   D) Les éventuelles modifications acceptées par la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. après la réception de la commande.
   E) La non-exécution des conditions de paiement de la part de l'acquéreur.
   F) Les exigences de fabrication de la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l.

6) EXPÉDITIONS :
Les expéditions effectuées départ-usine sont exécutées toujours aux risques et périls du client. Dans ce cas les éventuelles réclamations pour les manipulations ou les manques de matériau doivent toujours être présentées par le destinataire au transporteur ou à l'expéditionnaire. La société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. prendra en considération les réclamations relatives aux différences de quantité et aux échanges de types, uniquement si elles sont présentées par écrit dans un délai de 8 jours à compter de la date de la réception de la marchandise, accompagnées, dans le premier cas, par l'indication du poids brut du colis relevé à son arrivée et, dans le second cas, même par les étiquettes de contrôle contenues dans les involucres.
La société PAVARINI COMPONENTS S.r.l., à défaut d'instructions de la part de l'acquéreur, décline toute responsabilité soit pour le choix des moyens de transport, soit pour les tarifs appliqués par le transporteur et l'expéditionnaire.
Sans préjudice de tout autre accord, tous les frais de transport au départ du siège de la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. seront à la charge de l'Acquéreur. Si l'on a établi que les frais de transport sont partiellement à la charge de la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l., cette dernière peut se servir de moyens de transport plus économiques et, si ceci est prévu, d'un moyen différent, les frais majeurs seront exclusivement à la charge de l'acquéreur.
La société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. se réserve en outre la faculté d'expédier les petits lots au moyen d'un colis postal toujours à la charge du destinataire, même quand il a requis un moyen différent.
L'enlèvement manquè de marchandises prêtes en stock entraînera l'annulation de la commande et un coût de maintenance des stocks de 20% du montant pour les articles standard (dans le catalogue) et de 50% pour les articles spéciaux.

7) EMBALLAGE.
Fourni à part, et ne doit pas être restitué.

8) PAIEMENTS.
Les paiements doivent être effectués à notre domicile, sans préjudice d'accord différent et selon ce qui a été indiqué dans la confirmation de la commande à la rubrique paiement.
Sur les paiements en retard, les intérêts bancaires courants s'appliquent de plein droit et sans aucune mise en demeure, et ils figureront à part dans la facture à chaque fois.
En cas de paiement en retard ou défaillant de la part de l'acquéreur, nous pouvons suspendre la fabrication et la livraison de la marchandise commandée ou annuler le restant de la commande, en le communiquant à l'acquéreur qui n'aura droit à toute compensation ou indemnisation que ce soit, sans préjudice de tout autre droit à notre égard.

Toute contestation relative aux produits, en cours de fabrication ou prêts à l'expédition ou déjà expédiés ou dans les mains de l'acquéreur, ne libère pas ce dernier de l'obligation de retirer toute la quantité commandée et, quoi qu'il en soit, d'en effectuer le paiement à l'échéance prévue.

9) SPÉCIFICATIONS ET DESSINS : Nous ferons de notre mieux pour que les descriptions, les dessins et les autres informations dans la correspondance, dans les catalogues, etc., soient effectués de façon exacte, mais nous n'assumerons pas de responsabilité pour les inexactitudes éventuellement existantes dans ces documents.

10) GARANTIE.

La garantie de la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. pour les vices et les défauts de toute nature et importance que ce soit a une durée d'un an à compter de la date de la livraison de la marchandise et est limitée exclusivement à la réparation ou au remplacement gratuit des pièces que la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. a reconnu comme défectueuses ou qui comportent un défaut de fabrication.

Le destinataire de la marchandise doit réclamer contre les vices et les défauts apparents dans un délai de huit jours à compter de la réception ; en cas de réclamation contre les vices et les défauts cachés, le délai de huit jours court à compter de leur découverte sous peine de déchéance de la garantie.

La marchandise contestée devra être réexpédiée exempte de tout frais au siège de la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. avec une note d'accompagnement mentionnant la qualité et la quantité de la marchandise, les éléments de la facture d'origine sujette à l'impôt et les raisons de la restitution. La garantie de la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. déchoit sur les pièces restituées en tant que défectueuses qui ont été, en tout cas, manipulées ou réparées. La réclamation ne pourra jamais donner lieu à l'annulation et à la réduction des commandes de la part de l'Acquéreur ni, d'autant moins, au versement d'indemnités ni de dédommagements possibles de la part de la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l.

La société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. n'assume aucune responsabilité pour les dommages dérivant d'accidents de toute nature que ce soit qui se sont produits durant l'utilisation de ses produits, qu'elle a reconnus comme défectueux ou pas et quand la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. en avait projeté l'application.

11) LIMITATIONS.

L'Acquéreur s'engage à ne pas utiliser les marchandises achetées pour un service autre que celui auquel elles sont destinées ; à ne pas en modifier la construction et le fonctionnement. L'Acquéreur qui contrevient à ce qui a été susdit perdra le droit à la garantie visée à l'art. 10.

12) DOMICILE LÉGAL.

Le domicile légal de la société PAVARINI COMPONENTS S.r.l. s'entend élu au siège de Pegognaga (Prov. de Mantoue).

13) TRIBUNAL COMPÉTENT.

Toute contestation dépendant, quoi qu'il en soit, de ce contrat ou liée avec ce dernier, et même en cas de litispendance ou de connexité d'affaires, où la société est la Prévenue, sera du ressort exclusif du Tribunal de Mantoue. Si dans les contestations visées à l'alinéa précédent la Société est la demanderesse, elle pourra saisir soit le Tribunal de Mantoue soit le Tribunal territorial de ses propres Agents, soit celui du domicile du Prévenu. LA PRÉSENTE COMMANDE NE PEUT ÊTRE CÉDÉE.

DÉROGATION AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : Toute dérogation ou variante aux présentes conditions de vente doit être explicitement confirmée et acceptée par écrit par les contractants.